

Portabilité des logiciels médicaux : n'attendons pas 2027 !

Le référentiel de portabilité des logiciels métier / Logiciels de Gestion de Cabinet (LGC) ne sera opposable que mi-2027 au mieux. Mais rien n'empêche les éditeurs de tenir, dès la rentrée, l'engagement qu'ils ont pris ensemble : un export gratuit, sur la base d'un périmètre assez large défini collégialement, remis en 30 jours dans leur format d'export habituel, mais avec une documentation permettant à l'éditeur-cible d'éviter la perte d'informations.

La portabilité des données de santé n'est pas un sujet technique, ni un débat d'industriels. C'est une question de qualité des soins et de respect du temps médical : un médecin qui change de logiciel doit pouvoir emporter ses données, vite, gratuitement, et sans frein.

C'est pourquoi, il y a près de deux ans, l'association 100 000 Médecins, fondée par les syndicats de médecins de ville en 2019, a co-porté, avec la Délégation au numérique en santé (DNS) et la Fédération des Éditeurs d'Informatique Médicale (FEIMA), un groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs du secteur. Ensemble, nous avons défini un objectif commun : **un export remis sous 30 jours maximum, gratuitement**, et accompagné dès l'origine de la documentation permettant sa reprise dans les meilleures conditions — puis, dans un second temps, **dans un format interopérable** pour pouvoir changer de logiciel médical rapidement et surtout sans risque.

Rarement un sujet aussi structurant n'aura réuni un tel consensus : nous nous en sommes collectivement félicités en décembre 2025, lors de sa présentation devant le Conseil national du Numérique en Santé, avant de clore les travaux début juillet 2026.

Nous tenons à remercier chaleureusement la DNS, qui a porté ce chantier avec rigueur et conviction, ainsi que la FEIMA, qui a su fédérer ses membres sur un dossier difficile.

Nous avons appris récemment que ce référentiel technique ne sera opposable aux éditeurs que mi-2027 au mieux. **Ce calendrier ne change pourtant rien à l'essentiel : nous n'avons pas besoin du référentiel pour agir en faveur de la qualité de travail des médecins — et donc de la population.**

Personne ne demande aux éditeurs de livrer dès demain le format d'interopérabilité en cours de validation par l'ANS, ni d'attendre l'aboutissement du circuit juridique ! Ce que nous demandons est précisément ce que nous avons collectivement décidé lors des travaux : que chaque éditeur remette aux médecins qui le souhaitent **l'intégralité des données du socle, dans le format qui leur est propre, avec la documentation**

permettant de les reprendre par le prochain éditeur en limitant les pertes. Le format interopérable viendra ensuite ; mais il n'est plus acceptable en 2026 de retenir les données d'un médecin et de ses patients au motif que le contrat n'est pas terminé ou que le format idéal n'est pas encore normalisé.

Nous appelons ainsi chaque éditeur à confirmer publiquement d'ici fin septembre 2026, qu'il appliquera dès la rentrée :

- la remise des données du médecin **sous 30 jours maximum** ;
- un **export documenté**, portant sur l'intégralité du socle défini collectivement — dans son format d'export habituel tant que le format interopérable n'est pas opposable ;
- la **gratuité de cet export**.

Nous mettrons régulièrement à jour sur **100000medecins.org** la liste des éditeurs ayant pris cet engagement.

Les éditeurs ont déjà montré par le passé qu'ils savaient travailler ensemble dans l'intérêt premier des médecins et donc de la population. Nous leur demandons aujourd'hui une nouvelle fois d'aller jusqu'au bout de la démarche, pour le bien de tous.

« Grâce à ce dispositif consensuel, nous pourrons dès demain changer de logiciel médical comme on change de téléphone ! »

David Azérad, Président de l'Association 100 000 Médecins.

Signataires :



Avenir Spé



À propos de 100 000 Médecins :

« 100 000 Médecins » est une association qui accompagne les médecins de ville dans la transformation numérique de leur exercice. Elle édite notamment le site www.100000medecins.org, plateforme d'évaluation des logiciels médicaux fondée sur les retours d'expérience des utilisateurs, pour aider chaque médecin à mieux choisir ses outils et à en exploiter le plein potentiel.